

Projet Budget General 2022 - Section 2

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT
SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 21 juillet 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 21 juillet 2021

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Projet du budget général 2022 - Section 2 Conseil

E15946-4

CONSEIL EUROPÉEN ET CONSEIL

État prévisionnel des dépenses et des recettes pour l'exercice 2022

1. EXPOSÉ DES MOTIFS

Le *cadre institutionnel* général pour l'élaboration des propositions en vue du projet de budget (PB) pour 2022 a été défini dans les lettres de la Commission datées du 2/12/2020 et du 21/12/2020, dans lesquelles toutes les institutions sont invitées à élaborer leurs estimations sur la base des lignes directrices suivantes:

- inclure 2,9 % et 2,5 % pour l'adaptation des salaires en 2021 et 2022 respectivement;
- tendre vers une politique stable en matière d'effectifs;
- chercher à limiter l'augmentation des dépenses non liées aux salaires à 2 % maximum par rapport au niveau de 2021.

La Commission a indiqué qu'elle prévoyait un taux d'inflation de 1,6 % à Bruxelles et de 1,8 % à Luxembourg pour la période allant de décembre 2021 à décembre 2022.

Au vu de ces lignes directrices, le secrétariat général du Conseil (SGC) a établi une proposition d'état prévisionnel pour le Conseil européen et le Conseil (section II du budget de l'UE) d'un montant de 615,1 millions d'EUR aux fins du projet de budget 2022. Ce montant représente une augmentation globale de 20,7 millions d'EUR, soit une hausse de 3,5 % par rapport au budget voté pour 2021.

Les dépenses liées aux salaires représentent 365 millions d'EUR, soit une augmentation de 12,3 millions d'EUR ou de 3,5 %, tandis que les dépenses non liées aux salaires représentent un total de 250 millions d'EUR, soit une augmentation de 8,4 millions d'EUR ou de 3,5 %, par rapport à 2021.

Toutefois, sur ces 8,4 millions d'EUR, 5,9 millions d'EUR correspondent à des besoins exceptionnels et supplémentaires découlant des deux facteurs suivants:

1. deux sommets multilatéraux réunissant environ 100 délégations (UE-Afrique et UE-Ligue arabe) nécessitent un financement supplémentaire de 3,5 millions d'EUR;
2. l'introduction, que le Conseil a considéré comme prioritaire, également dans le contexte de la pandémie, d'une plateforme de vidéoconférence sécurisée qui garantit que les informations très sensibles ou classifiées peuvent être traitées lors des réunions virtuelles du Conseil. Le coût de ce nouvel investissement important et imprévu s'élève à 2,4 millions d'EUR.

Abstraction faite de ces deux éléments, la proposition du SGC correspond à une augmentation des dépenses non salariales de 2,5 millions d'EUR ou de 1 % par rapport à 2021, soit un niveau nettement inférieur à la limite de 2 % fixée par la Commission. Les augmentations liées à des obligations statutaires ou contractuelles ou dans des domaines jugés essentiels au bon fonctionnement du SGC ont été compensées, dans la mesure du possible, par une hiérarchisation et une reprogrammation de certaines activités à la lumière de l'exécution budgétaire des dernières années.

SECTION II — CONSEIL EUROPÉEN ET CONSEIL

RECETTES — RECETTES

Données chiffrées

Titre	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
3	RECETTES ADMINISTRATIVES	61 204 300	59 041 795	100 194 630,03
4	PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES	p.m.	p.m.	p.m.
6	RECETTES, CONTRIBUTIONS ET RESTITUTIONS LIÉES AUX POLITIQUES DE L'UNION	p.m.	p.m.	p.m.
	Total	61 204 300	59 041 795	100 194 630,03

TITRE 3 — RECETTES ADMINISTRATIVES

Données chiffrées

Titre Chapitre	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
3 0	RECETTES PROVENANT DU PERSONNEL	61 204 300	59 041 795	58 472 456,20
3 1	RECETTES LIÉES À LA PROPRIÉTÉ	p.m.	p.m.	370 177,55
3 2	RECETTES PROVENANT DU PRODUIT DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES ET DE TRAVAUX — RECETTES AFFECTÉES	p.m.	p.m.	1 064 832,06
3 3	AUTRES RECETTES ADMINISTRATIVES	p.m.	p.m.	40 287 164,22
	Titre 3 — Total	61 204 300	59 041 795	100 194 630,03

CHAPITRE 3 0 — RECETTES PROVENANT DU PERSONNEL

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020	2020/2022
3 0	RECETTES PROVENANT DU PERSONNEL				
3 0 0	Taxes et prélèvements				
3 0 0 0	Impôt sur la rémunération	29 194 300	28 196 795	27 104 544,71	92,84 %
3 0 0 1	Prélèvements spéciaux sur les rémunérations	3 998 000	3 862 000	5 362 180,42	134,12 %
	<i>Article 3 0 0 — Sous-total</i>	33 192 300	32 058 795	32 466 725,13	97,81 %
3 0 1	Contribution au régime de pensions				
3 0 1 0	Contribution du personnel au financement du régime de pensions	28 012 000	26 983 000	26 004 186,81	92,83 %
3 0 1 1	Transferts ou rachats des droits à pension par le personnel	p.m.	p.m.	1 544,26	
3 0 1 2	Contribution du personnel en congé au régime de pensions	p.m.	p.m.	p.m.	
	<i>Article 3 0 1 — Sous-total</i>	28 012 000	26 983 000	26 005 731,07	92,84 %
	Chapitre 3 0 — Total	61 204 300	59 041 795	58 472 456,20	95,54 %

Article 3 0 0 — Taxes et prélèvements

Poste 3 0 0 0 — Impôt sur la rémunération

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
29 194 300	28 196 795	27 104 544,71

Commentaires

Protocole sur les privilèges et immunités de l'Union européenne, et notamment son article 12.

Règlement (CEE, Euratom, CECA) n° 260/68 du Conseil du 29 février 1968 portant fixation des conditions et de la procédure d'application de l'impôt établi au profit des Communautés européennes (JO L 56 du 4.3.1968, p. 8).

Règlement (UE) 2016/300 du Conseil du 29 février 2016 fixant les émoluments des titulaires de charges publiques de haut niveau de l'Union européenne (JO L 58 du 4.3.2016, p. 1).

Poste 3 0 0 1 — Prélèvements spéciaux sur les rémunérations

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
3 998 000	3 862 000	5 362 180,42

Commentaires

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 66 *bis*.

Règlement (UE) 2016/300 du Conseil du 29 février 2016 fixant les émoluments des titulaires de charges publiques de haut niveau de l'Union européenne (JO L 58 du 4.3.2016, p. 1).

Article 3 0 1 — Contribution au régime de pensions

Poste 3 0 1 0 — Contribution du personnel au financement du régime de pensions

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
28 012 000	26 983 000	26 004 186,81

Commentaires

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 83, paragraphe 2.

Poste 3 0 1 1 — Transferts ou rachats des droits à pension par le personnel

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	1 544,26

Commentaires

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 4 et l'article 11, paragraphe 2, de son annexe VIII.

Poste 3 0 1 2 — Contribution du personnel en congé au régime de pensions

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

Commentaires

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 11, paragraphe 2, et l'article 48 de son annexe VIII.

CHAPITRE 3 1 — RECETTES LIÉES À LA PROPRIÉTÉ

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020	2020/2022
3 1	RECETTES LIÉES À LA PROPRIÉTÉ				
3 1 0	<i>Vente de biens immeubles — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
3 1 1	<i>Vente d'autres biens</i>	p.m.	p.m.	4 072,00	
3 1 2	<i>Locations et sous-locations de biens immeubles — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.	366 105,55	
	Chapitre 3 1 — Total	p.m.	p.m.	370 177,55	

Article 3 1 0 — Vente de biens immeubles — Recettes affectées

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

Commentaires

Cet article est destiné à accueillir les recettes provenant de la vente des biens immeubles appartenant aux institutions.

Conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

Article 3 1 1 — Vente d'autres biens

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	4 072,00

Commentaires

Cet article est destiné à accueillir les recettes provenant de la vente ou de la reprise d'autres biens appartenant aux institutions.

Article 3 1 2 — Locations et sous-locations de biens immeubles — Recettes affectées

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	366 105,55

Commentaires

Conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

CHAPITRE 3 2 — RECETTES PROVENANT DU PRODUIT DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES ET DE TRAVAUX — RECETTES AFFECTÉES

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020	2020/2022
3 2	RECETTES PROVENANT DU PRODUIT DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES ET DE TRAVAUX — RECETTES AFFECTÉES				
3 2 0	<i>Recettes provenant du produit de fournitures et de prestations de services et de travaux — Recettes affectées</i>				
3 2 0 2	Recettes provenant du produit de fournitures et de prestations de services et de travaux pour les autres institutions, agences et organismes de l'Union — Recettes affectées	p.m.	p.m.	982 570,13	
	<i>Article 3 2 0 — Sous-total</i>	p.m.	p.m.	982 570,13	
3 2 1	<i>Indemnités de mission payées pour le compte d'autres institutions ou organismes remboursées par ceux-ci — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
3 2 2	<i>Recettes provenant de tiers pour la fourniture de biens ou de services, ou l'exécution de travaux — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.	82 261,93	
	Chapitre 3 2 — Total	p.m.	p.m.	1 064 832,06	

Article 3 2 0 — Recettes provenant du produit de fournitures et de prestations de services et de travaux — Recettes affectées

Poste 3 2 0 2 — Recettes provenant du produit de fournitures et de prestations de services et de travaux pour les autres institutions, agences et organismes de l'Union — Recettes affectées

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	982 570,13

Commentaires

Conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

Article 3 2 1 — Indemnités de mission payées pour le compte d'autres institutions ou organismes remboursés par ceux-ci — Recettes affectées

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

Commentaires

Conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

Article 3 2 2 — Recettes provenant de tiers pour la fourniture de biens ou de services, ou l'exécution de travaux — Recettes affectées

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	82 261,93

Commentaires

Conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

CHAPITRE 3 3 — AUTRES RECETTES ADMINISTRATIVES

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020	2020/2022
3 3	AUTRES RECETTES ADMINISTRATIVES				
3 3 0	<i>Restitution des sommes qui ont été indûment payées — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.	38 811 866,61	
3 3 1	<i>Recettes correspondant à une destination déterminée (revenus de fondations, subventions, dons et legs) — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
3 3 8	<i>Autres recettes provenant de la gestion administrative — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.	1 475 297,61	
3 3 9	<i>Autres recettes provenant de la gestion administrative</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
	Chapitre 3 3 — Total	p.m.	p.m.	40 287 164,22	

Article 3 3 0 — Restitution des sommes qui ont été indûment payées — Recettes affectées

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	38 811 866,61

Commentaires

Conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

Article 3 3 1 — Recettes correspondant à une destination déterminée (revenus de fondations, subventions, dons et legs) — Recettes affectées

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

Commentaires

Conformément à l'article 21, paragraphe 2, du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

Article 3 3 8 — Autres recettes provenant de la gestion administrative — Recettes affectées

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	1 475 297,61

Commentaires

Cet article est destiné à accueillir les autres contributions et restitutions provenant de la gestion administrative des institutions.

Conformément à l'article 21 du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

Article 3 3 9 — Autres recettes provenant de la gestion administrative

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

Commentaires

Cet article est destiné à accueillir les autres recettes provenant de la gestion administrative.

TITRE 4 — PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES

Données chiffrées

Titre Chapitre	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
4 0	REVENUS DES FONDS PLACÉS ET DES COMPTES	p.m.	p.m.	p.m.
4 1	INTÉRÊTS DE RETARD	p.m.	p.m.	p.m.
	Titre 4 — Total	p.m.	p.m.	p.m.

CHAPITRE 4 0 — REVENUS DES FONDS PLACÉS ET DES COMPTES

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020	2020/2022
4 0	REVENUS DES FONDS PLACÉS ET DES COMPTES				
4 0 0	<i>Revenus des fonds placés ou prêtés et des comptes bancaires</i>	p.m.	p.m.		
4 0 9	<i>Autres produits d'intérêts et recettes</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
	Chapitre 4 0 — Total	p.m.	p.m.	p.m.	

Article 4 0 0 — Revenus des fonds placés ou prêtés et des comptes bancaires

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	

Article 4 0 9 — Autres produits d'intérêts et recettes

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

Bases légales

Règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union, modifiant les règlements (UE) n° 1296/2013, (UE) n° 1301/2013, (UE) n° 1303/2013, (UE) n° 1304/2013, (UE) n° 1309/2013, (UE) n° 1316/2013, (UE) n° 223/2014, (UE) n° 283/2014 et la décision n° 541/2014/UE, et abrogeant le règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 (JO L 193 du 30.7.2018, p. 1), et notamment son article 99.

CHAPITRE 4 1 — INTÉRÊTS DE RETARD

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020	2020/2022
4 1	INTÉRÊTS DE RETARD				
4 1 0	<i>Intérêts de retard en ce qui concerne les ressources propres mises à disposition par les États membres</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
4 1 9	<i>Autres intérêts de retard</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
	Chapitre 4 1 — Total	p.m.	p.m.	p.m.	

Article 4 1 0 — Intérêts de retard en ce qui concerne les ressources propres mises à disposition par les États membres

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

Bases légales

Règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union, modifiant les règlements (UE) n° 1296/2013, (UE) n° 1301/2013, (UE) n° 1303/2013, (UE) n° 1304/2013, (UE) n° 1309/2013, (UE) n° 1316/2013, (UE) n° 223/2014, (UE) n° 283/2014 et la décision n° 541/2014/UE, et abrogeant le règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 (JO L 193 du 30.7.2018, p. 1), et notamment son article 99.

Article 4 1 9 — Autres intérêts de retard

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

Bases légales

Règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union, modifiant les règlements (UE) n° 1296/2013, (UE) n° 1301/2013, (UE) n° 1303/2013, (UE) n° 1304/2013, (UE) n° 1309/2013, (UE) n° 1316/2013, (UE) n° 223/2014, (UE) n° 283/2014 et la décision n° 541/2014/UE, et abrogeant le règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 (JO L 193 du 30.7.2018, p. 1), et notamment son article 99.

TITRE 6 — RECETTES, CONTRIBUTIONS ET RESTITUTIONS LIÉES AUX POLITIQUES DE L'UNION

Données chiffrées

Titre Chapitre	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
6 3	MIGRATION ET GESTION DES FRONTIÈRES	p.m.	p.m.	p.m.
6 6	AUTRES CONTRIBUTIONS ET RESTITUTIONS	p.m.	p.m.	p.m.
	Titre 6 — Total	p.m.	p.m.	p.m.

CHAPITRE 6 3 — MIGRATION ET GESTION DES FRONTIÈRES

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020	2020/2022
6 3	MIGRATION ET GESTION DES FRONTIÈRES				
6 3 2	<i>Gestion des frontières</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
	Chapitre 6 3 — Total	p.m.	p.m.	p.m.	

Article 6 3 2 — Gestion des frontières

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

Commentaires

Contributions aux frais administratifs découlant de l'accord du 18 mai 1999 conclu par le Conseil de l'Union européenne, la République d'Islande et le Royaume de Norvège sur l'association de ces États à la mise en œuvre, à l'application et au développement de l'acquis de Schengen (JO L 176 du 10.7.1999, p. 36), et notamment l'article 12 de cet accord.

Conformément à l'article 21 du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

Bases légales

Décision 1999/437/CE du Conseil du 17 mai 1999 relative à certaines modalités d'application de l'accord conclu par le Conseil de l'Union européenne et la République d'Islande et le Royaume de Norvège sur

l'association de ces États à la mise en œuvre, à l'application et au développement de l'acquis de Schengen (JO L 176 du 10.7.1999, p. 31).

CHAPITRE 6 6 — AUTRES CONTRIBUTIONS ET RESTITUTIONS

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020	2020/2022
6 6	AUTRES CONTRIBUTIONS ET RESTITUTIONS				
6 6 8	<i>Autres contributions et restitutions — Recettes affectées</i>	p.m.	p.m.	p.m.	
	Chapitre 6 6 — Total	p.m.	p.m.	p.m.	

Article 6 6 8 — *Autres contributions et restitutions — Recettes affectées*

Données chiffrées

Budget 2022	Budget 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	p.m.

Commentaires

Cet article est destiné à accueillir, conformément à l'article 21 du règlement financier, les recettes éventuelles non prévues dans les autres parties du titre 6 qui donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires destinés à financer les dépenses auxquelles ces recettes sont affectées.

Conformément à l'article 21 du règlement financier, ces recettes sont considérées comme affectées et donnent lieu à l'ouverture de crédits supplémentaires à inscrire aux lignes qui ont supporté la dépense initiale ayant donné lieu aux recettes correspondantes.

DÉPENSES — DÉPENSES

Données chiffrées

Titre	Intitulé	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1	Personnes liées aux institutions	383 763 596	370 476 454	349 855 914,24
2	Immeubles, équipement et dépenses de fonctionnement	231 288 310	223 910 500	200 313 047,34
10	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0,—
	Total	615 051 906	594 386 954	550 168 961,58

TITRE 1 — PERSONNES LIÉES AUX INSTITUTIONS

Données chiffrées

Titre Chapitre	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 0	Membres des institutions	7	1 984 500	1 761 000	1 090 117,36
1 1	FONCTIONNAIRES ET AGENTS TEMPORAIRES	7	354 886 096	342 791 545	330 567 554,37
1 2	Autres agents et prestations externes	7	14 662 000	14 129 909	12 308 395,20
1 3	Autres dépenses concernant les personnes liées aux institutions	7	12 231 000	11 794 000	5 889 847,31

Titre Chapitre	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
	Titre 1 — Total		383 763 596	370 476 454	349 855 914,24

CHAPITRE 1 0 — MEMBRES DES INSTITUTIONS

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
1 0	Membres des institutions					
1 0 0	Rémunération et autres droits					
1 0 0 0	Traitement de base	7.2	375 000	365 000	342 732,18	91,40 %
1 0 0 1	Droits liés à la fonction	7.2	76 500	75 000	69 982,92	91,48 %
1 0 0 2	Droits liés à la situation personnelle	7.2	30 000	25 000	10 954,08	36,51 %
1 0 0 3	Couverture sociale	7.2	17 000	16 000	12 965,58	76,27 %
1 0 0 4	Autres dépenses de gestion	7.2	1 276 000	1 075 000	485 748,07	38,07 %
1 0 0 6	Droits liés à la prise de fonctions, mutation, cessation de fonctions	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
1 0 0 7	Adaptation annuelle des rémunérations	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
	<i>Article 1 0 0 — Sous-total</i>		1 774 500	1 556 000	922 382,83	51,98 %
1 0 1	Cessation des fonctions					
1 0 1 0	Indemnité transitoire	7.2	210 000	205 000	167 734,53	79,87 %
	<i>Article 1 0 1 — Sous-total</i>		210 000	205 000	167 734,53	79,87 %
1 0 2	Crédit provisionnel					
1 0 2 0	Crédit provisionnel destiné aux modifications éventuelles des droits	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
	<i>Article 1 0 2 — Sous-total</i>		p.m.	p.m.	0,—	
	Chapitre 1 0 — Total		1 984 500	1 761 000	1 090 117,36	54,93 %

Article 1 0 0 — Rémunération et autres droits

Poste 1 0 0 0 — Traitement de base

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
375 000	365 000	342 732,18

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le traitement de base du président du Conseil européen.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Règlement (UE) 2016/300 du Conseil du 29 février 2016 fixant les émoluments des titulaires de charges publiques de haut niveau de l'Union européenne (JO L 58 du 4.3.2016, p. 1).

Poste 1 0 0 1 — Droits liés à la fonction

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
76 500	75 000	69 982,92

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les droits liés à la fonction du président du Conseil européen.

Bases légales

Règlement (UE) 2016/300 du Conseil du 29 février 2016 fixant les émoluments des titulaires de charges publiques de haut niveau de l'Union européenne (JO L 58 du 4.3.2016, p. 1).

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 1 0 0 2 — Droits liés à la situation personnelle

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
30 000	25 000	10 954,08

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les droits liés à la situation personnelle du président du Conseil européen.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Règlement (UE) 2016/300 du Conseil du 29 février 2016 fixant les émoluments des titulaires de charges publiques de haut niveau de l'Union européenne (JO L 58 du 4.3.2016, p. 1).

Poste 1 0 0 3 — Couverture sociale

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
17 000	16 000	12 965,58

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la quote-part patronale de l'assurance pour le président du Conseil européen.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Règlement (UE) 2016/300 du Conseil du 29 février 2016 fixant les émoluments des titulaires de charges publiques de haut niveau de l'Union européenne (JO L 58 du 4.3.2016, p. 1).

Poste 1 0 0 4 — Autres dépenses de gestion

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 276 000	1 075 000	485 748,07

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- les frais de voyage et le paiement des indemnités journalières de mission ainsi que les frais accessoires ou exceptionnels exposés pour l'exécution de missions du président du Conseil européen,
- les frais de représentation du président du Conseil européen qui sont en rapport avec l'accomplissement de ses tâches, dans le cadre des activités de l'institution,
- les frais transitoires relatifs à la prise de fonctions ou à la cessation de fonctions du président du Conseil européen.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 1 0 0 6 — Droits liés à la prise de fonctions, mutation, cessation de fonctions

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les droits liés à la prise de fonctions, à la mutation et à la cessation de fonctions du président du Conseil européen.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 1 0 0 7 — Adaptation annuelle des rémunérations

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'incidence financière des modifications éventuelles touchant à la rémunération du président du Conseil européen.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Article 1 0 1 — Cessation des fonctions

Poste 1 0 1 0 — Indemnité transitoire

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
210 000	205 000	167 734,53

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité transitoire du président du Conseil européen.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Règlement (UE) 2016/300 du Conseil du 29 février 2016 fixant les émoluments des titulaires de charges publiques de haut niveau de l'Union européenne (JO L 58 du 4.3.2016, p. 1).

Article 1 0 2 — Crédit provisionnel

Poste 1 0 2 0 — Crédit provisionnel destiné aux modifications éventuelles des droits

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'incidence financière des modifications éventuelles touchant aux droits du président du Conseil européen.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Règlement (UE) 2016/300 du Conseil du 29 février 2016 fixant les émoluments des titulaires de charges publiques de haut niveau de l'Union européenne (JO L 58 du 4.3.2016, p. 1).

CHAPITRE 1 1 — FONCTIONNAIRES ET AGENTS TEMPORAIRES

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
1 1	FONCTIONNAIRES ET AGENTS TEMPORAIRES					
1 1 0	Rémunération et autres droits					
1 1 0 0	Traitements de base	7.2	266 019 096	256 457 636	252 492 921,26	94,92 %
1 1 0 1	Droits statutaires liés à la fonction	7.2	1 772 000	1 767 000	1 399 484,74	78,98 %

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
1 1 0 2	Droits statutaires liés à la situation personnelle de l'agent	7.2	66 778 000	65 201 091	64 094 900,81	95,98 %
1 1 0 3	Couverture sociale	7.2	10 947 000	10 519 909	10 033 478,72	91,66 %
1 1 0 4	Coefficients correcteurs	7.2	151 000	147 000	142 868,14	94,61 %
1 1 0 5	Heures supplémentaires	7.2	1 285 000	1 257 545	634 256,72	49,36 %
1 1 0 6	Droits statutaires liés à la prise de fonctions, mutation, cessation de fonctions	7.2	1 895 000	1 855 000	1 715 000,00	90,50 %
1 1 0 7	Adaptation annuelle des rémunérations	7.2	4 026 000	3 885 364	0,—	
	<i>Article 1 1 0 — Sous-total</i>		352 873 096	341 090 545	330 512 910,39	93,66 %
1 1 1	<i>Cessation de fonctions</i>					
1 1 1 0	Indemnités en cas de retrait d'emploi dans l'intérêt du service (conformément aux articles 41, 42 et 50 du statut)	7.2	2 013 000	1 543 000	54 643,98	2,71 %
1 1 1 1	Indemnités pour cessation définitive de fonctions	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
1 1 1 2	Droits des anciens secrétaires généraux	7.2	p.m.	158 000	0,—	
	<i>Article 1 1 1 — Sous-total</i>		2 013 000	1 701 000	54 643,98	2,71 %
	Chapitre 1 1 — Total		354 886 096	342 791 545	330 567 554,37	93,15 %

Commentaires

Les crédits de ce chapitre sont évalués sur la base du tableau des effectifs du Conseil européen et du Conseil pour l'exercice.

Un abattement forfaitaire de 4,0 % a été appliqué aux traitements, indemnités et allocations pour tenir compte du fait que tous les emplois inscrits dans le tableau des effectifs ne sont pas occupés à un moment donné.

Article 1 1 0 — Rémunération et autres droits

Poste 1 1 0 0 — Traitements de base

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
266 019 096	256 457 636	252 492 921,26

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le traitement de base, la compensation pour les congés annuels non pris et les indemnités d'encadrement des fonctionnaires et agents temporaires occupant un emploi prévu au tableau des effectifs.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

Poste 1 1 0 1 — Droits statutaires liés à la fonction

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 772 000	1 767 000	1 399 484,74

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir, notamment, pour les fonctionnaires et agents temporaires occupant un emploi prévu au tableau des effectifs:

- les indemnités de secrétariat,
- les indemnités de logement et de transport,
- les indemnités forfaitaires de déplacement,
- les indemnités pour service par tours ou pour astreinte sur le site ou à domicile,
- d'autres indemnités et remboursements,
- les heures supplémentaires (chauffeurs, agents de sécurité et secrétaires auprès du secrétaire général et du président du Conseil européen).

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

Poste 1 1 0 2 — Droits statutaires liés à la situation personnelle de l'agent

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
66 778 000	65 201 091	64 094 900,81

Commentaires

Ce crédit est principalement destiné à couvrir, pour les fonctionnaires et agents temporaires occupant un emploi prévu au tableau des effectifs:

- les indemnités de dépaysement et d'expatriation,
- les allocations de foyer, pour enfant à charge et scolaire,
- les allocations pour le congé parental ou familial,
- le paiement des frais de voyage pour le fonctionnaire ou l'agent temporaire, pour son conjoint et pour les personnes à sa charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine,
- les autres allocations et indemnités diverses.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

Poste 1 1 0 3 — Couverture sociale

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
10 947 000	10 519 909	10 033 478,72

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir principalement, pour les fonctionnaires et agents temporaires occupant un emploi prévu au tableau des effectifs:

- les risques de maladie, d'accident et de maladie professionnelle et autres charges sociales,
- le risque de chômage des agents temporaires ainsi que les versements à effectuer par l'institution en faveur des agents temporaires afin de constituer ou de maintenir leurs droits à pension dans leur pays d'origine.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

Poste 1 1 0 4 — Coefficients correcteurs

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
151 000	147 000	142 868,14

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir, pour les fonctionnaires et agents temporaires occupant un emploi prévu au tableau des effectifs, les incidences des coefficients correcteurs applicables à la rémunération et à la partie des émoluments transférée dans un pays autre que celui du lieu d'affectation.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

Poste 1 1 0 5 — Heures supplémentaires

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 285 000	1 257 545	634 256,72

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le paiement des heures supplémentaires dans les conditions prévues dans la base légale.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 56 et son annexe VI.

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

Poste 1 1 0 6 — Droits statutaires liés à la prise de fonctions, mutation, cessation de fonctions

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 895 000	1 855 000	1 715 000,00

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- les frais de voyage dus aux fonctionnaires et agents temporaires (les membres de la famille compris) à l'occasion de la prise ou de la cessation de fonctions ou de la mutation impliquant un changement de lieu d'affectation,
- les indemnités d'installation et de réinstallation et les frais de déménagement dus aux fonctionnaires et agents temporaires tenus de changer de résidence après leur entrée en fonctions ou lors de leur affectation à un nouveau lieu de service ainsi que lors de la cessation définitive des fonctions suivie d'une réinstallation dans une autre localité,
- les indemnités journalières dues aux fonctionnaires et agents temporaires qui justifient d'avoir été obligés de changer de résidence après leur entrée en fonctions ou après leur affectation à un nouveau lieu de service,
- l'indemnité de licenciement d'un fonctionnaire stagiaire licencié pour inaptitude manifeste,
- l'indemnité en cas de résiliation du contrat d'un agent temporaire par l'institution.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

Poste 1 1 0 7 — Adaptation annuelle des rémunérations

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
4 026 000	3 885 364	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'incidence financière des modifications éventuelles touchant à la rémunération des fonctionnaires et des agents temporaires.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Article 1 1 1 — Cessation de fonctions

Poste 1 1 1 0 — Indemnités en cas de retrait d'emploi dans l'intérêt du service (conformément aux articles 41, 42 et 50 du statut)

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
2 013 000	1 543 000	54 643,98

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités à verser aux fonctionnaires:

- mis en disponibilité à la suite d'une mesure de réduction du nombre des emplois dans les institutions,
- occupant un emploi du grade AD 16 ou AD 15 retiré dans l'intérêt du service.

Il couvre également les quotes-parts patronales de l'assurance contre les risques de maladie et l'incidence des coefficients correcteurs applicables à ces indemnités.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Poste 1 1 1 1 — Indemnités pour cessation définitive de fonctions

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- les indemnités à verser en application du statut ou du règlement (CE, Euratom) n° 1747/2002,

- les quotes-parts patronales de l'assurance contre les risques de maladie des bénéficiaires des indemnités,
- l'incidence des coefficients correcteurs applicables aux diverses indemnités.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Règlement (CE, Euratom) n° 1747/2002 du Conseil du 30 septembre 2002 instituant, dans le cadre de la modernisation de l'institution, des mesures particulières concernant la cessation définitive de fonctions de fonctionnaires des Communautés européennes nommés dans un emploi permanent du Conseil de l'Union européenne (JO L 264 du 2.10.2002, p. 5).

Poste 1 1 1 2 — Droits des anciens secrétaires généraux

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	158 000	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la pension d'ancienneté des anciens secrétaires généraux des institutions.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Règlement (UE) 2016/300 du Conseil du 29 février 2016 fixant les émoluments des titulaires de charges publiques de haut niveau de l'Union européenne (JO L 58 du 4.3.2016, p. 1).

CHAPITRE 1 2 — AUTRES AGENTS ET PRESTATIONS EXTERNES

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
1 2	Autres agents et prestations externes					
1 2 0	Autres agents et prestations externes					
1 2 0 0	Autres agents	7.2	11 842 000	11 455 364	10 584 429,23	89,38 %
1 2 0 1	Experts nationaux détachés	7.2	1 281 000	1 244 000	926 750,02	72,35 %
1 2 0 2	Stages	7.2	797 000	770 000	604 548,19	75,85 %
1 2 0 3	Prestations externes	7.2	347 000	385 000	100 342,74	28,92 %
1 2 0 4	Prestations d'appoint pour le service de traduction	7.2	250 000	235 000	92 325,02	36,93 %
1 2 0 7	Adaptation annuelle des rémunérations	7.2	145 000	40 545	0,—	
	<i>Article 1 2 0 — Sous-total</i>		14 662 000	14 129 909	12 308 395,20	83,95 %
	Chapitre 1 2 — Total		14 662 000	14 129 909	12 308 395,20	83,95 %

Article 1 2 0 — Autres agents et prestations externes

Poste 1 2 0 0 — Autres agents

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
11 842 000	11 455 364	10 584 429,23

Commentaires

Ce crédit est principalement destiné à couvrir la rémunération des autres agents notamment auxiliaires, contractuels, locaux, conseillers spéciaux (au sens du régime applicable aux autres agents de l'Union), les cotisations patronales aux différents régimes de sécurité sociale ainsi que les incidences des coefficients correcteurs applicables aux rémunérations de ces agents.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

Poste 1 2 0 1 — Experts nationaux détachés

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 281 000	1 244 000	926 750,02

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités et frais administratifs relatifs aux experts nationaux détachés.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Décision (UE) 2015/1027 du Conseil du 23 juin 2015 relative au régime applicable aux experts détachés auprès du secrétariat général du Conseil et abrogeant la décision 2007/829/CE (JO L 163 du 30.6.2015, p. 40).

Poste 1 2 0 2 — Stages

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
797 000	770 000	604 548,19

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la bourse, les frais de voyage d'études et de missions pour les stagiaires ainsi qu'à assurer les risques d'accident et de maladie pendant les stages, conformément à la base légale.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Décision n° 40/17 du secrétaire général du Conseil sur le règlement concernant les stagiaires au secrétariat général du Conseil de l'Union européenne.

Poste 1 2 0 3 — Prestations externes

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
347 000	385 000	100 342,74

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir toutes les prestations exécutées par des personnes non liées à l'institution, dont notamment:

- les personnes intérimaires pour divers services,
- le personnel d'appoint pour les réunions à Luxembourg et à Strasbourg,
- les habilitations de sécurité liées au personnel,
- des experts dans le domaine des conditions de travail.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 1 2 0 4 — Prestations d'appoint pour le service de traduction

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
250 000	235 000	92 325,02

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses afférentes aux prestations de traduction effectuées par des agences de traduction externes afin de faire face à la surcharge de travail occasionnelle du service linguistique du Conseil, d'une part, et pour effectuer la vérification des traductions d'accords, de traités et d'autres arrangements avec des pays tiers dans des langues autres que celles de l'Union, d'autre part. Ce crédit est également destiné à couvrir les dépenses liées aux projets de développement du Conseil en matière de traduction.

Sont également couvertes par ce crédit les dépenses pour des prestations éventuellement demandées par le Conseil au Centre de traduction des organes de l'Union européenne.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 1 2 0 7 — Adaptation annuelle des rémunérations

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
145 000	40 545	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'incidence financière des modifications éventuelles touchant à la rémunération des autres agents.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

CHAPITRE 1 3 — AUTRES DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES AUX INSTITUTIONS

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
1 3	Autres dépenses concernant les personnes liées aux institutions					
1 3 0	Dépenses liées à la gestion du personnel					
1 3 0 0	Frais divers de recrutement	7.2	158 000	156 000	202 106,16	127,92 %
1 3 0 1	Développement professionnel	7.2	2 561 000	2 539 000	1 907 233,46	74,47 %
	<i>Article 1 3 0 — Sous-total</i>		2 719 000	2 695 000	2 109 339,62	77,58 %
1 3 1	Interventions en faveur du personnel des institutions					
1 3 1 0	Secours extraordinaires	7.2	25 000	27 000	878,68	3,51 %
1 3 1 1	Relations sociales entre les membres du personnel	7.2	131 000	130 000	56 283,24	42,96 %
1 3 1 2	Aide complémentaire aux handicapés	7.2	250 000	250 000	157 000,00	62,80 %
1 3 1 3	Autres interventions sociales	7.2	72 000	72 000	65 029,40	90,32 %
	<i>Article 1 3 1 — Sous-total</i>		478 000	479 000	279 191,32	58,41 %
1 3 2	Activités concernant l'ensemble des personnes liées aux institutions					
1 3 2 0	Service médical	7.2	464 000	390 000	550 429,08	118,63 %
1 3 2 1	Restaurants et cantines	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
1 3 2 2	Crèches et garderies	7.2	2 775 000	2 605 000	2 035 202,31	73,34 %
1 3 2 3	Coopération interinstitutionnelle dans le domaine de la gestion du personnel	7.2	1 055 000	900 000		
	<i>Article 1 3 2 — Sous-total</i>		4 294 000	3 895 000	2 585 631,39	60,21 %
1 3 3	Missions					
1 3 3 1	Frais de mission du secrétariat général du Conseil	7.2	3 240 000	3 240 000	569 083,00	17,56 %
1 3 3 2	Frais de voyage des membres du personnel dans le cadre du Conseil européen	7.2	1 500 000	1 485 000	346 601,98	23,11 %
	<i>Article 1 3 3 — Sous-total</i>		4 740 000	4 725 000	915 684,98	19,32 %
1 3 4	Contribution aux Écoles européennes de type II agréées	7.1	p.m.	p.m.	0,—	
	Chapitre 1 3 — Total		12 231 000	11 794 000	5 889 847,31	48,16 %

Article 1 3 0 — Dépenses liées à la gestion du personnel

Poste 1 3 0 0 — Frais divers de recrutement

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
158 000	156 000	202 106,16

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- les dépenses d'organisation des concours prévus à l'article 3 de la décision 2002/621/CE ainsi que les frais de voyage et de séjour des candidats appelés à des entretiens d'embauche et aux visites médicales d'engagement,
- les frais d'organisation de procédures de sélection des agents temporaires, agents auxiliaires et agents locaux,
- les coûts liés aux travaux des commissions et jurys de sélection, en particulier les coûts des tests spécialisés utilisés pour évaluer les compétences des candidats; dans des cas dûment motivés par des besoins fonctionnels et après consultation de l'Office européen de sélection du personnel, ce crédit peut être utilisé pour des concours organisés par l'institution elle-même,
- les frais d'organisation des actions de reclassement,
- d'autres frais de recrutement et de mobilité, tels que ceux liés aux services de conseil et à la publication de postes vacants.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Décision 2002/620/CE du Parlement européen, du Conseil, de la Commission, de la Cour de justice, de la Cour des comptes, du Comité économique et social, du Comité des régions et du médiateur du 25 juillet 2002 portant création de l'Office de sélection du personnel des Communautés européennes (JO L 197 du 26.7.2002, p. 53).

Décision 2002/621/CE des secrétaires généraux du Parlement européen, du Conseil, de la Commission, du greffier de la Cour de justice, des secrétaires généraux de la Cour des comptes, du Comité économique et social, du Comité des régions et du représentant du médiateur du 25 juillet 2002 concernant l'organisation et le fonctionnement de l'Office de sélection du personnel des Communautés européennes (JO L 197 du 26.7.2002, p. 56).

Poste 1 3 0 1 — Développement professionnel

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
2 561 000	2 539 000	1 907 233,46

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- l'organisation des cours de perfectionnement et de recyclage professionnels, y compris les cours de langues, sur une base interinstitutionnelle ainsi qu'à l'intérieur des institutions, et les tests d'aptitude,
- les frais d'inscription pour la participation des fonctionnaires à des séminaires et à des conférences.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 24 *bis*.

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

Article 1 3 1 — Interventions en faveur du personnel des institutions

Poste 1 3 1 0 — Secours extraordinaires

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
25 000	27 000	878,68

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les interventions en faveur de fonctionnaires et agents se trouvant dans une situation particulièrement difficile.

Le montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier est estimé à 6 000 EUR.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 24 et 76.

Poste 1 3 1 1 — Relations sociales entre les membres du personnel

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
131 000	130 000	56 283,24

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais relatifs aux relations sociales entre les membres du personnel.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 1 3 1 2 — Aide complémentaire aux handicapés

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
250 000	250 000	157 000,00

Commentaires

Ce crédit est destiné, dans le cadre d'une politique en leur faveur, aux personnes handicapées appartenant aux catégories suivantes:

- les fonctionnaires en activité,
- les conjoints des fonctionnaires en activité,
- tous les enfants à charge au sens du statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Il couvre le remboursement, dans les limites de plafonds budgétaires, après épuisement des droits éventuellement consentis au niveau national dans le pays de résidence ou d'origine, des dépenses de nature autre que médicale, reconnues nécessaires, résultant du handicap et dûment justifiées.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 1 3 1 3 — Autres interventions sociales

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
72 000	72 000	65 029,40

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les autres interventions sociales en faveur des agents et de leur famille.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Article 1 3 2 — Activités concernant l'ensemble des personnes liées aux institutions

Poste 1 3 2 0 — Service médical

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
464 000	390 000	550 429,08

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir notamment:

- les dépenses médicales en lien avec le Conseil européen et le Conseil,
- les coûts de fonctionnement des dispensaires, les dépenses de produits consommables, de soins et de matériel médical et pharmaceutique,
- les dépenses relatives aux examens médicaux (recrutement et visite médicale annuelle),
- les dépenses à fixer au titre des commissions d'invalidité et du recours à des spécialistes,
- les dépenses relatives aux lunettes destinées au travail sur écran.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Directive interne n° 2/2010 adoptée par le secrétaire général sur le remboursement des frais exposés pour l'acquisition de lunettes de travail sur écran.

Poste 1 3 2 1 — Restaurants et cantines

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la rémunération des services prestés par l'exploitant des restaurants et cantines.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 1 3 2 2 — Crèches et garderies

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
2 775 000	2 605 000	2 035 202,31

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- la quote-part du Conseil dans les dépenses du centre de la petite enfance et autres crèches et garderies (à verser à la Commission),
- les frais de gestion de la crèche du Conseil.

Les recettes provenant de la contribution parentale et des contributions des organisations qui emploient les parents donnent lieu à des recettes affectées.

Le montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier est estimé à 950 000 EUR.

Poste 1 3 2 3 — Coopération interinstitutionnelle dans le domaine de la gestion du personnel

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 055 000	900 000	

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût des accords de niveau de service relatifs à des services de gestion du personnel facturés par la Commission.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21 du règlement financier: p.m.

Article 1 3 3 — Missions

Poste 1 3 3 1 — Frais de mission du secrétariat général du Conseil

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
3 240 000	3 240 000	569 083,00

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de missions et de déplacements du personnel du secrétariat général du Conseil, ainsi que les dépenses pour les frais de transport, le paiement des indemnités journalières de mission et les frais accessoires ou exceptionnels pour l'exécution de missions.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment les articles 11, 12 et 13 de son annexe VII.

Poste 1 3 3 2 — Frais de voyage des membres du personnel dans le cadre du Conseil européen

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 500 000	1 485 000	346 601,98

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de missions et de déplacements des membres du cabinet et des autres membres du personnel rattachés au président du Conseil européen dans le cadre d'activités spécifiques du Conseil européen, ainsi que les dépenses pour les frais de transport, le paiement des indemnités journalières de mission et les frais accessoires ou exceptionnels pour l'exécution de missions.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment les articles 11, 12 et 13 de son annexe VII.

Article 1 3 4 — Contribution aux Écoles européennes de type II agréées

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la contribution du Conseil aux Écoles européennes de type II agréées par le Conseil supérieur des Écoles européennes, ou le remboursement de la contribution payée par la Commission au nom du Conseil aux Écoles européennes de type II accréditées par le Conseil supérieur des Écoles européennes, conformément à l'accord de service conclu avec la Commission. Il couvre les coûts relatifs aux enfants du personnel statutaire du Conseil qui sont inscrits dans lesdites Écoles.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Décision de la Commission du 1^{er} août 2013 relative à la mise en application de la contribution de l'Union au prorata du nombre d'élèves enfants du personnel de l'Union pour les écoles agréées par le Conseil supérieur des Écoles européennes, remplaçant la décision C(2009) 7719 de la Commission telle que modifiée par la décision C(2010) 7993 de la Commission (JO C 222 du 2.8.2013, p. 8).

TITRE 2 — IMMEUBLES, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Données chiffrées

Titre Chapitre	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
2 0	Immeubles et frais accessoires	7	57 827 560	57 151 000	54 072 076,84
2 1	Informatique, équipement et mobilier	7	60 967 000	56 627 000	62 767 086,64
2 2	Dépenses de fonctionnement	7	112 493 750	110 132 500	83 473 883,86
	Titre 2 — Total		231 288 310	223 910 500	200 313 047,34

CHAPITRE 2 0 — IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
2 0	Immeubles et frais accessoires					
2 0 0	Immeubles					
2 0 0 0	Loyers	7.2	457 000	457 000	658 513,52	144,09 %
2 0 0 1	Redevances emphytéotiques	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
2 0 0 2	Acquisition de biens immobiliers	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
2 0 0 3	Travaux d'aménagement et d'installation	7.2	10 351 000	10 871 000	12 548 855,54	121,23 %
2 0 0 4	Travaux de sécurisation	7.2	2 107 000	2 321 000	1 604 862,29	76,17 %
2 0 0 5	Dépenses préliminaires à l'acquisition, à la construction et à l'aménagement d'immeubles	7.2	835 700	743 000	577 681,02	69,13 %
	<i>Article 2 0 0 — Sous-total</i>		13 750 700	14 392 000	15 389 912,37	111,92 %
2 0 1	Frais afférents aux immeubles					
2 0 1 0	Nettoyage et entretien	7.2	18 635 000	18 735 000	17 313 705,75	92,91 %
2 0 1 1	Eau, gaz, électricité et chauffage	7.2	5 492 000	4 689 000	3 799 265,73	69,18 %
2 0 1 2	Sécurité et surveillance des immeubles	7.2	18 757 860	18 493 000	16 432 715,81	87,60 %
2 0 1 3	Assurances	7.2	610 000	285 000	597 425,23	97,94 %
2 0 1 4	Autres dépenses afférentes aux immeubles	7.2	582 000	557 000	539 051,95	92,62 %
	<i>Article 2 0 1 — Sous-total</i>		44 076 860	42 759 000	38 682 164,47	87,76 %
	Chapitre 2 0 — Total		57 827 560	57 151 000	54 072 076,84	93,51 %

Article 2 0 0 — Immeubles

Poste 2 0 0 0 — Loyers

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
457 000	457 000	658 513,52

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les loyers et impôts relatifs aux immeubles occupés par le Conseil européen et le Conseil ainsi que la location de salles de réunion, d'un entrepôt et de parkings:

- locaux à Bruxelles,
- locaux à Luxembourg (Kirchberg).

Le montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier est estimé à 333 000 EUR.

Les demandes de crédits ont été réduites en tenant compte des recettes affectées estimées.

Poste 2 0 0 1 — Redevances emphytéotiques

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les redevances emphytéotiques relatives aux immeubles ou parties d'immeubles en vertu de contrats en vigueur ou de contrats en cours de préparation.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 0 0 2 — Acquisition de biens immobiliers

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'acquisition d'immeubles.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 0 0 3 — Travaux d'aménagement et d'installation

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
10 351 000	10 871 000	12 548 855,54

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'exécution des travaux d'aménagement, et notamment:

- l'aménagement et la transformation des locaux selon les besoins fonctionnels,
- l'adaptation des locaux et installations techniques aux exigences et aux normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 0 0 4 — Travaux de sécurisation

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
2 107 000	2 321 000	1 604 862,29

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'exécution de travaux d'aménagement des bâtiments relatifs à la sécurité physique et matérielle des personnes et des biens.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 0 0 5 — Dépenses préliminaires à l'acquisition, à la construction et à l'aménagement d'immeubles

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
835 700	743 000	577 681,02

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir notamment les frais d'assistance d'experts dans le cadre des études d'adaptation et d'extension des immeubles des institutions.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Article 2 0 1 — Frais afférents aux immeubles

Poste 2 0 1 0 — Nettoyage et entretien

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
18 635 000	18 735 000	17 313 705,75

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de nettoyage et d'entretien suivants:

- nettoyage des espaces des bâtiments,
- entretien et réparations divers,
- fournitures techniques,
- contrats d'entretien pour les divers équipements techniques (conditionnement d'air, chauffage, manutention des déchets, ascenseurs, installations électriques et de sécurité),
- entretien des jardins et des plantes.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 0 1 1 — Eau, gaz, électricité et chauffage

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
5 492 000	4 689 000	3 799 265,73

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de consommation d'eau, de gaz, d'électricité et de chauffage.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 0 1 2 — Sécurité et surveillance des immeubles

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
18 757 860	18 493 000	16 432 715,81

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir essentiellement les frais de gardiennage et de surveillance des bâtiments occupés par le Conseil européen et par le Conseil.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 0 1 3 — Assurances

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
610 000	285 000	597 425,23

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les primes des contrats passés avec les compagnies d'assurances pour les immeubles occupés par le Conseil européen et par le Conseil.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 0 1 4 — Autres dépenses afférentes aux immeubles

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
582 000	557 000	539 051,95

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les autres dépenses courantes en matière d'immeubles non spécialement prévues aux autres articles de ce chapitre, notamment les frais d'enlèvement des déchets, la signalisation et les contrôles par des organismes spécialisés.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

CHAPITRE 2 1 — INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET MOBILIER

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
2 1	Informatique, équipement et mobilier					
2 1 0	Informatique et télécommunications					
2 1 0 0	Acquisition d'équipements et de logiciels	7.2	14 385 716	12 731 928	16 382 964,07	113,88 %
2 1 0 1	Prestations externes pour l'exploitation et la réalisation de systèmes informatiques	7.2	27 839 685	25 565 072	30 650 864,61	110,10 %
2 1 0 2	Entretien et maintenance d'équipements et de logiciels	7.2	6 964 599	6 999 000	6 261 430,78	89,90 %
2 1 0 3	Télécommunications	7.2	1 355 000	1 820 000	1 846 913,20	136,30 %
	<i>Article 2 1 0 — Sous-total</i>		50 545 000	47 116 000	55 142 172,66	109,10 %
2 1 1	Mobilier	7.2	981 000	951 000	1 223 251,64	124,69 %
2 1 2	Matériel et installations techniques					
2 1 2 0	Achat et renouvellement de matériel et d'installations techniques	7.2	3 769 000	3 958 000	3 330 589,76	88,37 %
2 1 2 1	Prestations externes pour l'exploitation et la réalisation de matériel et d'installations techniques	7.2	100 000	100 000	304 346,81	304,35 %
2 1 2 2	Location, entretien, maintenance et réparation de matériel et d'installations techniques	7.2	3 022 000	3 134 000	1 358 954,42	44,97 %
	<i>Article 2 1 2 — Sous-total</i>		6 891 000	7 192 000	4 993 890,99	72,47 %
2 1 3	Transports	7.2	2 550 000	1 368 000	1 407 771,35	55,21 %
	Chapitre 2 1 — Total		60 967 000	56 627 000	62 767 086,64	102,95 %

Article 2 1 0 — Informatique et télécommunications

Poste 2 1 0 0 — Acquisition d'équipements et de logiciels

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
14 385 716	12 731 928	16 382 964,07

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives à l'achat ou à la location du matériel et des logiciels des systèmes et applications informatiques.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 1 0 1 — Prestations externes pour l'exploitation et la réalisation de systèmes informatiques

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
27 839 685	25 565 072	30 650 864,61

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'assistance et de formation dispensées par des sociétés de services et conseils en informatique pour l'exploitation et la réalisation de systèmes et d'applications informatiques, y compris l'assistance aux utilisateurs.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 1 0 2 — Entretien et maintenance d'équipements et de logiciels

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
6 964 599	6 999 000	6 261 430,78

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives à l'entretien et à la maintenance de l'équipement et des logiciels des systèmes et des applications informatiques.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 1 0 3 — Télécommunications

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 355 000	1 820 000	1 846 913,20

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les abonnements et le prix des communications ainsi que les frais de transmission de données.

Pour l'établissement de ces prévisions, il a été tenu compte des valeurs de réemploi lors de la récupération des frais de communications téléphoniques.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Article 2 1 1 — Mobilier

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
981 000	951 000	1 223 251,64

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- l'achat de mobilier et de mobilier spécialisé,
- le renouvellement d'une partie du mobilier acquis il y a au moins quinze ans ou irrécupérable,
- la location de mobilier,
- l'entretien et la réparation de mobilier.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Article 2 1 2 — Matériel et installations techniques

Poste 2 1 2 0 — Achat et renouvellement de matériel et d'installations techniques

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
3 769 000	3 958 000	3 330 589,76

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat ou le renouvellement de divers matériel et installations techniques, fixes et mobiles, concernant, notamment, l'archivage, le service d'achat, la prévention et la sécurité, la technique de conférences, la restauration et les immeubles.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 1 2 1 — Prestations externes pour l'exploitation et la réalisation de matériel et d'installations techniques

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
100 000	100 000	304 346,81

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'assistance technique et de contrôle destinées notamment à la technique de conférences et à la restauration.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 1 2 2 — Location, entretien, maintenance et réparation de matériel et d'installations techniques

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
3 022 000	3 134 000	1 358 954,42

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la location du matériel et des installations techniques ainsi que les frais d'entretien, de maintenance et de réparation de ces matériels et installations techniques.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Article 2 1 3 — Transports

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
2 550 000	1 368 000	1 407 771,35

Commentaires

Ce crédit est notamment destiné à couvrir:

- l'acquisition, le leasing et le renouvellement du parc automobile,
- les frais de location de véhicules,
- les frais d'entretien et de réparation des voitures de service (achat de carburant, pneus, etc.),
- le coût de la politique de mobilité adoptée par le secrétariat général du Conseil conformément à la décision n° 178/2012 du secrétaire général du Conseil.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

CHAPITRE 2 2 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Données chiffrées

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020	2020/2022
2 2	Dépenses de fonctionnement					
2 2 0	Réunions et conférences					
2 2 0 0	Frais de voyage des délégations	7.2	15 505 000	15 505 000	34 003 147,41	219,30 %
2 2 0 1	Frais de voyage divers	7.2	550 000	513 000	150 479,27	27,36 %
2 2 0 2	Frais d'interprétation	7.2	80 000 000	80 000 000	36 837 394,00	46,05 %
2 2 0 3	Frais de représentation	7.2	180 000	150 000	80 420,55	44,68 %
2 2 0 4	Frais divers de réunions	7.2	5 235 000	4 779 000	2 753 151,63	52,59 %
2 2 0 5	Organisation des conférences, congrès et réunions	7.2	1 125 000	315 000	72 195,93	6,42 %
	<i>Article 2 2 0 — Sous-total</i>		102 595 000	101 262 000	73 896 788,79	72,03 %
2 2 1	Information					
2 2 1 0	Dépenses de documentation et de la bibliothèque	7.2	2 825 000	2 655 000	2 423 550,61	85,79 %
2 2 1 1	Journal officiel	7.2	p.m.	p.m.	9 893,63	
2 2 1 2	Publications de caractère général	7.2	308 000	270 000	329 797,21	107,08 %
2 2 1 3	Information et manifestations publiques	7.2	5 358 250	4 585 500	5 337 292,60	99,61 %
	<i>Article 2 2 1 — Sous-total</i>		8 491 250	7 510 500	8 100 534,05	95,40 %
2 2 3	Dépenses diverses					
2 2 3 0	Fournitures de bureau	7.2	374 000	398 000	248 274,89	66,38 %
2 2 3 1	Affranchissement	7.2	50 000	50 000	45 000,00	90,00 %
2 2 3 2	Frais d'études, d'enquêtes et de consultations	7.2	45 000	45 000	0,—	
2 2 3 3	Coopération interinstitutionnelle	7.2	p.m.	p.m.	0,—	
2 2 3 4	Déménagement	7.2	33 000	18 000	6 335,00	19,20 %
2 2 3 5	Charges financières	7.2	20 000	10 000	1 489,56	7,45 %
2 2 3 6	Frais de contentieux, frais juridiques, dommages et intérêts, dédommagements	7.2	600 000	550 000	865 000,00	144,17 %
2 2 3 7	Autres dépenses de fonctionnement	7.2	285 500	289 000	310 461,57	108,74 %
	<i>Article 2 2 3 — Sous-total</i>		1 407 500	1 360 000	1 476 561,02	104,91 %
	Chapitre 2 2 — Total		112 493 750	110 132 500	83 473 883,86	74,20 %

Article 2 2 0 — Réunions et conférences

Poste 2 2 0 0 — Frais de voyage des délégations

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
15 505 000	15 505 000	34 003 147,41

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le remboursement des frais de voyage des délégués des États membres conformément aux décisions n° 54/18 et n° 44/20 du secrétaire général du Conseil.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Décisions n° 54/18 et n° 44/20 du secrétaire général du Conseil concernant l'interprétation pour le Conseil européen, le Conseil et ses instances préparatoires, ainsi que le remboursement des frais de voyage des délégués des États membres de l'UE.

Poste 2 2 0 1 — Frais de voyage divers

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
550 000	513 000	150 479,27

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage et de séjour des experts convoqués ou envoyés en mission par le secrétaire général du Conseil ou par le président du Conseil européen.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Décision n° 21/2009 du secrétaire général adjoint du Conseil de l'Union européenne concernant les modalités du remboursement des frais de mission des personnes autres que les fonctionnaires du Conseil de l'Union européenne (JO L 50 du 27.2.2010, p. 18).

Décision 2010/124/UE du Conseil du 25 février 2010 relative aux règles de fonctionnement du comité prévu à l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (JO L 50 du 27.2.2010, p. 18).

Décision d'exécution (UE) 2018/1696 du Conseil du 13 juillet 2018 sur les règles de fonctionnement du comité de sélection prévues à l'article 14, paragraphe 3, du règlement (UE) 2017/1939 mettant en œuvre une coopération renforcée concernant la création du Parquet européen (JO L 282 du 12.11.2018, p. 8).

Poste 2 2 0 2 — Frais d'interprétation

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
80 000 000	80 000 000	36 837 394,00

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'interprétation conformément à la décision n° 54/18 du secrétaire général du Conseil.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Bases légales

Décision n° 54/18 du secrétaire général du Conseil concernant l'interprétation pour le Conseil européen, le Conseil et ses instances préparatoires, ainsi que le remboursement des frais de voyage des délégués des États membres de l'UE.

Poste 2 2 0 3 — Frais de représentation

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
180 000	150 000	80 420,55

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses afférentes aux obligations incombant aux institutions en matière de frais de représentation et de frais divers autres que ceux liés à la restauration.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 2 0 4 — Frais divers de réunions

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
5 235 000	4 779 000	2 753 151,63

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses afférentes aux obligations incombant aux institutions en matière de restauration (par exemple repas, boissons et collations), y compris les biens et services pouvant être associés aux contrats de restauration (par exemple blanchisserie, acquisition de linge de table et petites acquisitions).

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 2 0 5 — Organisation des conférences, congrès et réunions

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
1 125 000	315 000	72 195,93

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais relatifs à l'organisation des conférences, congrès et réunions.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Article 2 2 1 — Information

Poste 2 2 1 0 — Dépenses de documentation et de la bibliothèque

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
2 825 000	2 655 000	2 423 550,61

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- l'acquisition de livres et d'ouvrages pour la bibliothèque sur support papier ou sur support électronique,
- les abonnements aux journaux, aux périodiques, aux services de fourniture d'analyses de telles publications et aux autres publications en ligne (à l'exception des agences de presse); ce crédit couvre également les éventuels frais de copyright pour la reproduction et la diffusion sur support papier ou sur support électronique de ces publications,
- les frais d'accès relatifs à l'utilisation des bases de données documentaires et statistiques externes,
- les frais d'abonnement aux agences de presse par télécopieur,
- les frais de reliure et autres indispensables à la conservation des ouvrages et périodiques,
- les frais de recherche sur les médias et de veille journalistique.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 2 1 1 — Journal officiel

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	9 893,63

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de préparation, d'édition et de diffusion des textes que le Conseil est invité à faire publier au *Journal officiel de l'Union européenne* conformément à l'article 297 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et l'entrée en vigueur d'actes juridiques de l'Union.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 2 1 2 — Publications de caractère général

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
308 000	270 000	329 797,21

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de préparation et d'édition, dans les langues officielles des États membres, soit sous forme traditionnelle (sur papier ou sur film), soit sous forme électronique, ainsi que les frais de diffusion, des publications du Conseil européen et du Conseil autres que celles publiées au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 2 1 3 — Information et manifestations publiques

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
5 358 250	4 585 500	5 337 292,60

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- les dépenses occasionnées notamment par les sessions publiques du Conseil et par l'assistance aux médias audiovisuels couvrant les travaux des institutions (location de matériel et contrats de prestations de services de radio et de télévision, acquisition, entretien et réparation du matériel nécessaire pour les transmissions de radio et de télévision, prestations extérieures de services photographiques, etc.),
- les frais des activités d'information et de relations publiques divers,
- les dépenses de vulgarisation et de promotion des publications et manifestations publiques relatives aux activités des institutions, y compris les frais d'encadrement et d'infrastructures annexes.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Article 2 2 3 — Dépenses diverses

Poste 2 2 3 0 — Fournitures de bureau

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
374 000	398 000	248 274,89

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- l'acquisition de papier,
- les photocopies et redevances,
- la papeterie et les fournitures spécifiques à l'usage des bureaux (fournitures courantes),
- les imprimés,
- les fournitures pour l'expédition du courrier (enveloppes, papier d'emballage, plaquettes pour la machine à affranchir, machines à timbrer, bâtis),
- les fournitures pour l'atelier de reproduction des documents (encres, plaques offset, films et produits chimiques).

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 2 3 1 — Affranchissement

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
50 000	50 000	45 000,00

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'affranchissement du courrier.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 2 3 2 — Frais d'études, d'enquêtes et de consultations

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
45 000	45 000	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'études et de consultations, confiées par contrat à des experts hautement qualifiés.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 2 3 3 — Coopération interinstitutionnelle

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux activités interinstitutionnelles.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 2 3 4 — Déménagement

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
33 000	18 000	6 335,00

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement et de transport de matériel.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 2 3 5 — Charges financières

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
20 000	10 000	1 489,56

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir tous les frais financiers, notamment les frais bancaires.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 2 3 6 — Frais de contentieux, frais juridiques, dommages et intérêts, dédommagements

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
600 000	550 000	865 000,00

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- le financement des condamnations éventuelles du Conseil ou du Conseil européen aux dépens arrêtées par la Cour de justice ou le Tribunal,
- les honoraires facturés par des avocats externes pour représenter le Conseil ou le Conseil européen devant les tribunaux ou les conseiller sur des questions administratives ou contractuelles,
- les dommages et intérêts ainsi que les dédommagements qui peuvent être mis à la charge du Conseil ou du Conseil européen,
- le coût des analyses d'impact nécessaires au processus législatif et confiées à des prestataires de services externes.

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

Poste 2 2 3 7 — Autres dépenses de fonctionnement

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
285 500	289 000	310 461,57

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- les dépenses d'assurances autres que celles relatives aux immeubles, imputées au poste 2 0 1 3,
- les frais pour l'achat des tenues de service pour le personnel en conformité avec les règles adoptées par la DGA, de l'équipement de travail pour le personnel des ateliers et des services internes, et pour la réparation et l'entretien des tenues de service,
- la participation du Conseil aux dépenses de quelques associations dont l'activité a un lien direct avec celles des institutions de l'Union,

— les autres dépenses de fonctionnement non spécialement prévues aux lignes précédentes (services divers).

Montant des recettes affectées conformément à l'article 21, paragraphe 3, du règlement financier: p.m.

TITRE 10 — AUTRES DÉPENSES

Données chiffrées

Titre Chapitre	Intitulé	CF	Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
10 0	Crédits provisionnels		p.m.	p.m.	0,—
10 1	Réserve pour imprévus	7.2	p.m.	p.m.	0,—
	Titre 10 — Total		p.m.	p.m.	0,—

CHAPITRE 10 0 — CRÉDITS PROVISIONNELS

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Les crédits de ce chapitre ont un caractère provisionnel et ne peuvent être utilisés qu'après avoir été virés vers d'autres chapitres conformément au règlement financier.

Bases légales

Règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union, modifiant les règlements (UE) n° 1296/2013, (UE) n° 1301/2013, (UE) n° 1303/2013, (UE) n° 1304/2013, (UE) n° 1309/2013, (UE) n° 1316/2013, (UE) n° 223/2014, (UE) n° 283/2014 et la décision n° 541/2014/UE, et abrogeant le règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 (JO L 193 du 30.7.2018, p. 1).

CHAPITRE 10 1 — RÉSERVE POUR IMPRÉVUS

Données chiffrées

Budget 2022	Crédits 2021	Exécution 2020
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir des dépenses non prévisibles découlant des décisions budgétaires prises au cours de l'exercice.

1. S — PERSONNEL

1.1. S 1 — Conseil européen et Conseil

Groupe de fonctions et grade	2022			2021		
	Emplois permanents	Emplois temporaires		Emplois permanents	Emplois temporaires	
		Président du Conseil européen	Autres		Président du Conseil européen	Autres
Hors catégorie	1			1		
AD 16	8	1		8	1	
AD 15	33[1]	1		33[1]	1	
AD 14	140[2]	2	1	140[2]	2	1
AD 13	139	3		139	3	
AD 12	193	7		192	5	
AD 11	91	2	1	90	2	1
AD 10	169	2		161	2	
AD 9	257			249		
AD 8	161			170	2	
AD 7	158	1		146	1	
AD 6	85	1		96	2	
AD 5	86			69		
<i>AD Sous-total</i>	<i>1 520</i>	<i>20</i>	<i>2</i>	<i>1 493</i>	<i>21</i>	<i>2</i>
AST 11	42			40		
AST 10	46			43		
AST 9	191	7		190	6	
AST 8	103	2		124	1	
AST 7	145			133	1	
AST 6	191			191	1	
AST 5	265	1		269	1	
AST 4	188			204	1	
AST 3	85	2		97		
AST 2	8	1		8	1	
AST 1	20			21		
<i>AST Sous-total</i>	<i>1 284</i>	<i>13</i>		<i>1 320</i>	<i>12</i>	
AST/SC 6						
AST/SC 5						
AST/SC 4	6			4		
AST/SC 3	16			18		
AST/SC 2	68			68		
AST/SC 1	100			90		
<i>AST/SC Sous-total</i>	<i>190</i>			<i>180</i>		
Total	2 995	33	2	2 994	33	2
Total général	3 030			3 029		

(1) Dont quatre AD 16 à titre personnel.

(2) Dont sept AD 15 à titre personnel.